

L'exode rural qui a sévi dans les **communes des Alpes-Maritimes** a presque fait oublier aux habitants du littoral leurs **châtaigneraies**. Toutefois, des exploitants entreprennent leur **réhabilitation**, soutenus en cela par un projet européen : Plan Intégré Transfrontalier 2010-2012. La **cartographie** des châtaigneraies et de leur état participe à cette tâche. La commune de **Belvèdere** (7545 ha), située dans la vallée de la Vésubie (haut-pays niçois) est présentée dans ce poster.



DIGITALISER LES CHÂTAIGNIERS



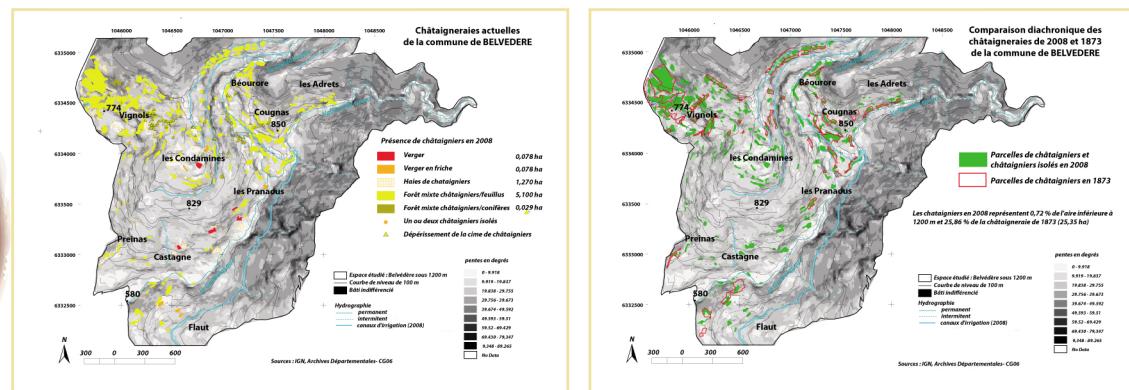
À partir des photos aériennes géoréférencées et insérées dans un SIG, un traitement de **photos interprétation** permet d'identifier les châtaigniers qui sont alors digitalisés. Afin de limiter les erreurs dues à la grande minutie de ce travail, une **vérification terrain** est effectuée. Une étude de l'environnement des châtaigneraies est en même temps réalisée.

L'état des châtaigniers apparaît ainsi et prend place dans la sémiologie des cartes.



VOIR L'EVOLUTION DES CHÂTAIGNERAIES

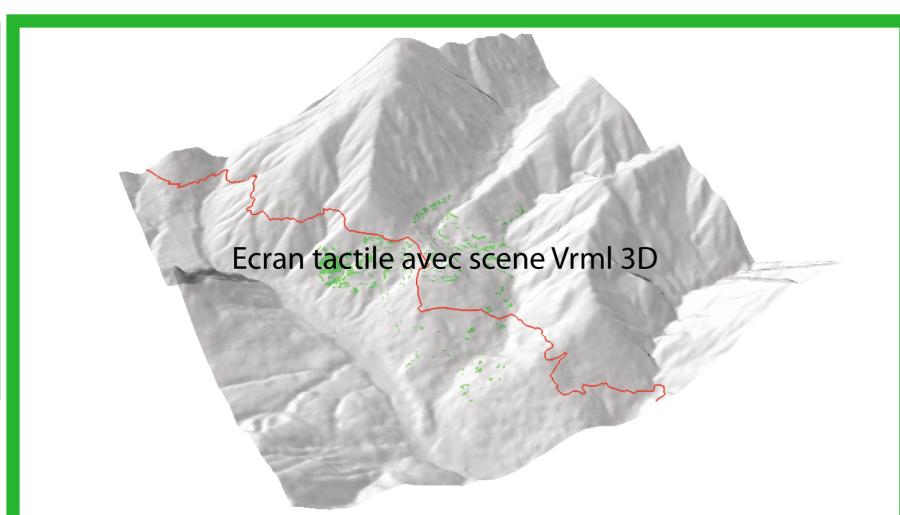
Pour tenter de comprendre l'**histoire** des châtaigneraies, nous avons digitalisé les **feuilles cadastrales** "napoléoniennes" numérisées par les Archives Départementales 06. En effet, elles recensent avec précision la position des châtaigniers en 1873. Malgré des calages difficiles, la **comparaison** avec les cartes actuelles révèle reculs, extensions, déplacements d'ensembles qui n'ont plus les limites des parcelles cadastrales. Cette analyse permet aussi d'envisager l'ancienneté des arbres.



SÉLECTIONNER LES CHÂTAIGNERAIES À RÉHABILITER

Le **nombre des châtaigneraies** est trop important pour envisager de toutes les remettre en état. Trois **critères de sélection** des châtaigneraies à réhabiliter sont privilégiés : **économie, accessibilité et paysage**. Des outils d'analyse spatiale déterminent le « **coût** » (temps et pente acceptables pour une possible rentabilité économique), l'accessibilité (voie carrossable ou non) et la « **visibilité** » du paysage original pour le promeneur.

- Point de visualisation
- GR 52 A
- Zone d'étude (- de 1200 m)
- Zones visibles
- Châtaigneraies



Réalisé par E. BAILLY, M. BEN-JEDDOU, JM. CASTEX, G. DAVTIAN, E. Gilli, I. MOR
Contact : bailly@unice.fr

Des **cartes de visibilité** à partir des sentiers de grande randonnée (GR) traversant les communes révèlent les châtaigneraies visibles par le promeneur. Elles servent ensuite de textures au modèle numérique d'altitude mis en 3D.

- ➡ déplacement horizontal
- ➡ tourner droit ou gauche horizontalement
- ➡ changer angle caméra
- ➡ déplacement droit ou gauche
- ➡ monter descendre sur plan vertical
- ➡ examiner l'objet avant arrière
- ➡ examiner l'objet droite gauche
- ➡ examiner l'objet en rotation
- ➡ Agrandir
- ➡ Revenir Taille initiale
- ➡ Visualisation plane
- ➡ Aller vers